

# Compte rendu

**Séance du 16 septembre 2026 à 19 h, au Centre des loisirs  
de Val-Senneville au 656, route des Campagnards**

## **PRÉSENCES :**

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district n° 5 et président du conseil de quartier

M. Réjean Beaudet, conseiller de quartier  
Mme Stéphanie Dubé, conseillère de quartier  
M. Gino Pallagrossi, conseiller de quartier  
M. Jean Simard, conseiller de quartier

## **ABSENTS :**

Mme Janique Boutin, conseillère de quartier  
M. Évens Laforest, conseiller de quartier

**ASSISTANCE :** 15 personnes

---

### **1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Val-Senneville, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre à 19 h.

### **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Réjean Beaudet, appuyé par, Mme Stéphanie Dubé de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VSE2026-09-01**

### **3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la rencontre du 10 juin 2026**

Une lecture du procès-verbal est réalisée par M. St-Jules. Les suivis sont faits simultanément. Il est proposé par Mme Stéphanie Dubé, appuyé par M. Réjean Beaudet, d'adopter tel quel le compte rendu de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VSE2026-09-02**

## **Suivis**

- a. **Parcs :** Le président résume les interventions réalisées et à venir dans les parcs du quartier. Des travaux ont été réalisés au parc Mistral afin de nettoyer et sécuriser la surface de protection.



Cet automne, des travaux de nettoyage et de sécurisation de la surface de protection du parc Azur, ainsi que le remplacement des bordures de bois par des bordures de béton, sont prévus, sous réserve de l'approbation du conseil municipal.

Le remplacement de la clôture du parc BMX est également prévu et sera soumis au conseil municipal.

Le président fait également le point sur les démarches en cours. Les dossiers du parc Polyval et du parc BMX doivent être présentés au Comité consultatif sur les espaces récréatifs, sportifs et culturels extérieurs (CCR) le 24 septembre. Le Service des sports et du plein air ainsi que la Direction générale ont été rencontrés à ce sujet.

Concernant les parcs, les conseillers et les citoyens présents expriment leur impatience quant à la réalisation des interventions, malgré les explications fournies par le président.

- b. Ménage :** Le président fait état des informations obtenues par courriel auprès du responsable des concierges. L'entretien ménager du secteur de Val-Senneville est effectué par Nettoyage EXCELL depuis plus de 20 ans, au coût de 280 \$ par mois. L'entreprise effectuerait le ménage une fois par semaine. Aucun devis officiel n'est actuellement en vigueur et les produits d'entretien ainsi que les sacs à ordures sont fournis par la Ville.

Il est précisé que la recherche d'entrepreneurs pour l'entretien ménager dans les secteurs ruraux représente un défi, notamment en raison de l'éloignement et de la faible valeur des contrats. Aucun commentaire négatif n'ayant été reçu concernant la qualité du service, aucun changement de fournisseur n'a été envisagé. Le président demande toutefois d'être avisé si des problèmes sont constatés.

- c. Débarcadère de la rivière – Poubelle :** Une poubelle a été installée au débarcadère le 11 août 2026.
- d. Conteneurs derrière le garage municipal :** Le retrait des conteneurs par la MRC a été discuté lors du caucus du 15 juin. Une communication de la MRC est demandée à ce sujet.
- e. Fête de la Saint-Jean :** Le président souligne le succès de l'événement et salue son organisation.
- f. Accotements, trous à réparer sur la rue Albert-Rivest :** Le président fait le point sur le projet de piste cyclable pour des segments de la rue Albert-Rivest et du chemin Val-du-Repos. Ce sujet a été discuté au caucus.

Les membres du conseil sont tous d'accord pour que la réfection de la piste cyclable pour des segments de la rue Albert-Rivest et du chemin Val-du-Repos soit inscrit au programme triennal d'immobilisation pour l'année prochaine.

Étant donné que des travaux sont nécessaires et prévus pour cette rue, le conseil demande que l'on asphalté cette section au complet et que l'on développe la piste cyclable dans ce secteur. Une citoyenne doit faire parvenir les adresses concernées pour une connectivité souhaitée avec le Lac-des-sœurs.

- g. Entretien du stationnement de la rue Elizabeth :** À la suite du déneigement de l'hiver dernier, du gravier s'était accumulé dans le stationnement et avait fait l'objet d'une demande de nivelage. Le correctif a été effectué. Du sable reste toutefois sur l'asphalte, occasionnant un dénivellement sur la rue Elizabeth.

- 4- Projet de sentiers :** Le projet de sentiers sera financé par le budget de quartier. Une facture de 4 000 \$ est présentée au conseil, qui effectue un décaissement de 2 000 \$ séance tenante. Un prochain versement de 2 000 \$ est prévu au printemps 2027.

Une discussion a lieu concernant l'affichage. Les commanditaires Lexson et Débroussaillage F. Alarie fourniront des affiches en lien avec leurs commandites. Un projet d'affichage comprenant la cartographie des sentiers est également évoqué. Un responsable reste à désigner pour ce projet.

Mme Stéphanie Dubé transmettra un courriel à la directrice de l'école afin de l'informer que le sentier est accessible et qu'il s'agit d'un projet du conseil de quartier.

- 5- Centre des loisirs : entretien et réparations :** Le président fait le point sur les travaux réalisés et à venir au centre communautaire. Parmi les interventions réalisées, on note des travaux de chauffage et d'éclairage, la mise en conformité de certains éléments électriques ainsi que l'installation d'une prise DDFT dans la cuisine. Une inspection générale du bâtiment a également été réalisée le 2 mai 2026.

Des soumissions ont été reçues pour des travaux de climatisation et d'électricité. D'autres interventions sont prévues au début de l'automne, notamment le remplacement du couvre-plancher de l'entrée, de certains cadres et portes ainsi que des vitres thermos. Le remplacement des filtres de l'échangeur d'air fait également l'objet d'un suivi régulier.

**6- Taxibus en ruralité**

Le service de transport en ruralité de Taxibus est de nouveau offert depuis mai 2026 dans les secteurs de Val-Senneville, Vassan, Dubuisson et Louvicourt. Le service est accessible à toute la population et offre des tarifs réduits grâce à une entente avec Autobus Maheux. Pour le secteur de Val-Senneville, l'arrêt est situé au Centre des Loisirs (arrêt 710, route 397). Les déplacements doivent être réservés au moins une journée à l'avance auprès de Taxibus. L'information sera communiquée aux conseils de quartier, tant aux conseillers qu'aux citoyens.

- 7- Radars pédagogiques – Demande d'ajustement :** Les radars pédagogiques ont été installés le 6 août 2026. Les citoyens se réjouissent de leur installation, mais soulèvent des préoccupations concernant leur emplacement et leur distance de repérage, qui ne permettraient pas d'obtenir les effets escomptés. Ils demandent à la Ville d'apporter les ajustements nécessaires afin d'assurer leur efficacité et s'interrogent sur l'utilisation des fonds publics liés à leur installation.

Le conseil de quartier demande à la Ville de revoir l'emplacement et la distance de repérage des radars pédagogiques afin d'en assurer l'efficacité. Proposé par M. Réjean Beaudet et appuyé par M. Gino Pallagrossi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VSE2026-09-03**

**8- Budget :**

- a. **Trésorerie :** La mise à jour du solde de la petite caisse est de 3034,23 \$, après le décaissement du 2000 \$.
- b. **Projets structurants**
- i. **Demande de commandite, Comité des loisirs de Val-Senneville, soutien financier pour achat de matériel informatique et de bureau.**  
**Mme Marie-Claude Lussier : vice-présidente**  
La responsable a été contactée mais n'est toujours pas venu chercher la subvention. Décaissement de 1000\$ en attente.
- ii. **Projet de sentiers : arrière du parc BMX et sentier entre l'école et le parc BMX :** Un courriel demandant une mise à jour du dossier a été transmis à Frédéric Alarie le 4 juillet 2026. Les travaux sont maintenant complétés, pour un coût total de 7 435 \$. La compagnie Débroussaillage F. Alarie contribue au projet à hauteur de 3 435 \$. Le solde de 4 000 \$ sera assumé par le conseil de quartier dans le cadre du budget des projets structurants.  
Le conseil convient de verser séance tenante un premier montant de 2 000 \$ à M. Frédéric Alarie, qui est présent et accepte le paiement. Le versement du solde de 2 000 \$ est prévu au printemps 2027.



## 9- Varia

- a. **Suivi des accotements secteur des Vals :** Le suivi a été effectué.
- b. **Proposition de l'augmentation de la tonte des fossés :** Il est proposé d'augmenter la fréquence de tonte des fossés, considérant qu'une seule intervention en août est jugée insuffisante. Une tonte mensuelle de juillet à septembre est suggérée. Il est également mentionné que l'entretien régulier des fossés pourrait contribuer à réduire la présence de déchets qui y sont abandonnés. La possibilité d'adapter les contrats en fonction des services demandés par les citoyens est soulevée.
- c. **Inspection des installations – Parc BMX :** Il est demandé que les installations du parc BMX soient vérifiées afin de s'assurer de leur état.
- d. **Diamètre des ponceaux :** M. Beaudet mentionne que le diamètre des ponceaux varie d'un secteur à l'autre et questionne la réglementation applicable ainsi que les coûts associés à son application. Le président souligne l'importance que la Ville soit informée de la situation afin de favoriser une éventuelle amélioration de la situation.

## 10- Questions, interventions du public

Aucune intervention.

## 11- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier est le mercredi 11 novembre 2026 à 19 h au Centre des loisirs de Val-Senneville.

## 12- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Stéphanie Dubé, appuyé par M. Gino Palagrossi, afin de lever la séance. Il est 20 h 35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VSE2026-09-04**

---

**Chantal Gagnard**

Secrétaire du conseil de quartier  
Agente administrative aux communications  
Ville de Val-d'Or

